

Jean Salmon est décédé le 14 septembre 2022 à La Hulpe, entouré ses siens dans sa maison familiale, située non loin de Bruxelles où il était né, le 4 mars 1931. Avec lui, c'est une figure marquante de la doctrine en général et de l'Institut de droit international en particulier qui disparaît.

Son expérience professionnelle est marquée par la polyvalence. Professeur à l'Université libre de Bruxelles pendant 35 ans où il a créé puis dirigé le Centre de droit international, il a enseigné dans de nombreuses universités de par le monde, ainsi qu'à l'Académie de droit international (où il a dispensé un cours remarqué sur « le fait dans l'application du droit international », en 1982) ou encore à l'Académie euro-méditerranéenne de Bancaja, dont il a assuré le cours général en 2002. Parmi ses nombreuses publications, on retiendra le *Dictionnaire de droit international public* (2001), dont il a assuré la direction, le *Manuel de droit diplomatique* (1994, une deuxième édition étant sous presse) ainsi que *Droit international et argumentation*, un recueil de ses principaux articles paru en 2014. Jean Salmon a aussi été un praticien, à la fois sur le terrain, en tant que Conseiller juridique adjoint à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine UNRWA (1958-1961), puis par sa participation à plusieurs affaires devant la Cour internationale de Justice, que ce soit en matière consultative (affaire sur les *armes nucléaires*, affaire du *Mur...*) ou contentieuse (notamment dans l'affaire du *Différend frontalier* ou des *Activités armées sur le territoire du Congo*). Enfin, Jean Salmon s'est impliqué dans des tâches de direction et d'administration, non seulement de son Centre de recherches et de la *Revue belge de droit international*, mais aussi de la Faculté de droit, qu'il a présidée entre 1977 et 1980, du Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles duquel il a été membre ou encore des *Amis* puis du *Fonds Henri Rolin*, dont il était l'infatigable président. Infatigable, il l'était également au sein de l'Institut, où il a été Secrétaire-rédacteur dès 1956 puis associé en 1967 avant de devenir membre en 1979 puis membre honoraire à partir de 2015. Depuis 2016, il était membre de la Commission d'histoire de l'Institut, où il est resté très actif. Au moment de son décès, il travaillait encore intensément sur ce dossier qui lui tenait particulièrement à cœur, comme chacun.e a pu s'en rendre compte lors de son intervention à la session de La Haye, en 2019.

Au-delà de ce modeste rappel à la fois incomplet sur le fond et au ton quelque peu administratif sur la forme, on se rappellera de Jean Salmon comme un véritable personnage, haut en couleurs et charismatique. Ce charisme était le résultat d'une peu commune alchimie entre la force de ses engagements et la rigueur de ses raisonnements juridiques. Pour l'illustrer au-delà des études académiques déjà publiées à ce sujet¹, qu'il me soit permis de confesser trois moments particulièrement révélateurs de cette si forte personnalité.

Le 16 avril 1986, j'ai assisté à l'un de mes premiers cours de droit international public. Les États-Unis venaient de bombarder Bengazi et Tripoli au nom de la lutte contre le terrorisme et Jean Salmon ne décolérait pas. Peu importe que la décision prise par le président Reagan ait été, ou non, conforme à la constitution des États-Unis, s'est-t-il exclamé avec toute la passion qu'il mettait dans chacun de ses cours, il s'agit d'une agression, qui met à mal les fondements mêmes de l'ordre juridique international ! Il nous a alors délivré un cours magistral sur l'interdiction du recours à la force en droit international, non seulement en nous présentant les

¹ Pierre Klein, « Jean Salmon et l'École de Reims » in *Droit du pouvoir, pouvoir du droit, Mélanges offerts à Jean Salmon*, Bruxelles, Bruylant, 2007, pp. 19-38 ; Olivier Corten, « Jean Salmon et l'héritage de l'École de Bruxelles », *ibid.*, pp. 9-18 et « La diffusion d'un enseignement d'inspiration marxiste du droit international en Europe occidentale : l'exemple de Jean Salmon » in Emmanuelle Jouannet et Iulia Motoc (dir.), *Les doctrines internationalistes durant les années du communisme réel en Europe*, Paris, Société de législation comparée, 2012, pp. 225-236.

textes pertinents, des travaux préparatoires à la définition de l'agression, mais aussi en nous expliquant comment ces textes avaient été le résultat de compromis entre les diverses tendances qui s'opposaient à ce sujet au sein des Nations Unies. Or, avertit-il d'une façon qui s'est révélée prémonitoire, la notion de « guerre contre le terrorisme » évoquée par Washington risquait bien de mettre à mal ce fragile édifice patiemment élaboré au cours du temps... Un débat animé s'est engagé dans la salle de cours. Personne ne restait indifférent aux leçons de Jean Salmon ; que l'on partage ou non ses analyses, il nous faisait toujours réfléchir en nous obligeant à placer le droit dans un contexte politique fait de rapports de forces et de tensions entre des objectifs parfois contradictoires.

Le 4 mars 1990 au petit matin, Pierre Klein et moi, qui travaillions pour lui depuis quelques mois, avons pénétré avec la plus grande discrétion dans le bureau de Jean Salmon, au Centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles. Nous avons découpé une trentaine de photos de lui en noir-et-blanc tirées du *Recueil des cours de l'Académie de droit international*, et les avons consciencieusement collées sur la carte du monde qui se trouvait juste derrière son siège. C'était à l'époque où Jean Salmon dirigeait un projet d' « Atlas du droit international » et nous avons apposé sa photo sur chaque pays qui avait déjà fait l'objet d'une notice. Une blague de potache, réalisée le jour de l'anniversaire du maître, avec une certaine ironie (celle-là même qu'il nous avait enseignée) puisqu'il s'agissait aussi de souligner sa légère tendance à la mégalomanie, ou en tout cas à se lancer dans des projets pharaoniques (ledit Atlas ne devait d'ailleurs jamais voir le jour, contrairement au dictionnaire qui lui a succédé). Jean Salmon est calmement arrivé à son bureau en milieu de matinée et s'est installé machinalement, sans rien remarquer de l'étrange tableau devant lequel il trônait désormais. Son épouse Denise l'a bientôt rejoint, et s'est trouvée devant un spectacle inattendu : Jean Salmon en chair et en os devant une carte du monde ornée d'une multitude de ses portraits, comme s'il était soudain devenu le maître du monde. L'étonnement se dissipe, elle interroge Jean, qui se retourne soudainement ; nous entrons, fiers de notre forfait mais non sans une pointe d'inquiétude devant sa réaction. Il éclate de rire, ce rire inimitable qui exprime l'humour féroce dont il était coutumier. Tout ambitieux et rigoureux qu'il soit, Jean Salmon ne se prenait jamais au sérieux...

Près de 30 années plus tard, cela devait être à la mi-octobre 2019, peu avant que n'éclate la crise du Covid. Jean Salmon nous a retrouvés ; nous, plusieurs générations des membres du Centre de droit international au sein duquel il continuait de se rendre régulièrement. Alors qu'il approchait de ses 90 ans, il nous a donné une incroyable leçon de fraîcheur, de dynamisme et d'engagement que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Le droit est un outil de lutte, nous a-t-il rappelé, il faut l'utiliser encore et encore, pour combattre la pauvreté, la faim, pour améliorer le sort des dominés, pour entraver le développement d'un système qui, si on ne l'arrête pas, aboutira à la destruction méthodique de toutes les ressources de la planète, précipitant sa fin en même temps que celle de l'humanité. Étudiez, maîtrisez, utilisez le droit, qui peut être un outil de domination mais aussi d'émancipation. La vie est trop courte, utilisez chacune de vos forces pour pratiquer le droit international, rigoureusement mais passionnément, en le prenant comme ce qu'il est, non pas une technique froide, neutre et désincarnée, mais une cause, sans cesser à (re)définir et à défendre. Ce jour-là, nous sommes sortis bousculés, interpellés, songeurs. Une fois de plus, Jean Salmon nous faisait réfléchir, sans réfléchir à notre place. C'est sans doute le bien le plus précieux qu'il nous a légués, nous et beaucoup d'autres qu'il a rencontrés lors de sa longue et brillante carrière.